



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 5 juin 2014

### **Création d'un mémorial des Victimes civiles à Falaise**

Ce 5 juin, à la préfecture de région, à Caen, Kader Arif, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil général du Calvados, Sénateur, Eric Macé, Maire de Falaise et Claude Leteurtre, Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise ont signé le protocole de création du musée en hommage aux victimes civiles normandes à Falaise (14) en présence de Michel Lalande, Préfet de région de Basse-Normandie, Préfet du Calvados.

Demain, à l'occasion du 70e Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, aura eu lieu, au Mémorial de Caen, la première cérémonie nationale en hommage aux civils, présidée par le Président de la République française.

Les partenaires du mémorial aux victimes civiles de Falaise ont souhaité s'inscrire pleinement dans cette dynamique en signant symboliquement un protocole d'engagement la veille de cette cérémonie nationale.

A ce jour, aucun lieu n'a été pleinement dédié à l'histoire des victimes civiles de la Seconde guerre mondiale. Ce conflit a infligé des souffrances terribles aux populations : les 60 millions de victimes du conflit ont été, en majorité et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des victimes civiles.

150 000 Normands ont été contraints de partir de chez eux et l'on estime que près de 20 000 d'entre eux ont perdu la vie, essentiellement dans les bombardements. La ville de Falaise a été bombardée par les Alliés les 6, 7, 10 et 12 juin 1944 et détruite à 80 % ainsi que plusieurs villages de la région aux alentours de Falaise (Soumont-Saint Quentin, Fontaine-le-Pin...), occasionnant près de 400 victimes civiles.

Le Musée des victimes civiles de Falaise sera une première. Il mettra la lumière sur les populations civiles pendant la guerre et reconnaîtra le tribut payé par les Normands pour la Libération de l'Europe.

Il contribuera à enrichir la qualité du tourisme de mémoire que la Normandie s'emploie à développer. 5 millions de visiteurs viennent chaque année sur les plages du Débarquement, les sites et musées de la Bataille de Normandie.

Par ce présent protocole, les partenaires - l'Etat, la Région Basse-Normandie, le Conseil général du Calvados, la ville de Falaise, la communauté de communes du Pays de Falaise - s'engagent à réaliser un Mémorial des victimes civiles à Falaise et à réunir un financement de 4,1 millions d'euros. L'ouverture de ce Mémorial est prévue au printemps 2016.

Contact presse :

Région Basse-Normandie : Emmanuelle Tirilly - tel : 02 31 06 98 85